

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AMIS
ET DE PARENTS DE PERSONNES
HANDICAPEES MENTALES
(A.D.A.P.E.I. DES LANDES)**

Association déclarée loi 1901
515, rue Renée Darriet
40000 MONT-DE-MARSAN

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2025

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AMIS ET DE PARENTS DE PERSONNES
HANDICAPEES MENTALES
(ADAPEI DES LANDES)**

Association déclarée loi 1901
515, rue Renée DARRIET
40000 MONT-DE-MARSAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association ADAPEI DES LANDES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADAPEI DES LANDES, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intitulé « Changement de méthodes comptables » exposé en page 8 de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

Nous en application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 juin 2026
Le commissaire aux comptes

Anne MAKALA
Signé par Anne Makala
Le 29 juin 2026

In Extenso doc_eV1g
tx_APoYqx1zW3DL
signature électronique
Commissaire aux comptes
Directrice Générale

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

ADAPEI Bilan Actif des Associations et Fondations

Dossier : 999 - DOSSIER DE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement	0	0	0	0
Actif immobilisé		0	0	0
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	257 583	81 059	176 523	0
Autres immobilisations incorporelles	2 942	2 942		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				144 409
Immobilisations corporelles				
Terrain	1 630 766	4 983	1 625 784	1 641 727
Constructions	22 789 409	15 233 757	7 555 652	7 897 886
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 665 465	3 577 787	1 087 678	1 066 751
Autres immobilisations corporelles	4 990 241	3 539 349	1 450 892	1 542 128
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	8 158		8 158	216 556
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	3 850		3 850	3 850
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	415 386		415 386	415 386
Prêts				
Autres immobilisations financières	61 175		61 175	38 365
TOTAL II	34 824 975	22 439 877	12 385 097	12 967 058
Actif circulant		0	0	0
Stocks et en cours	231 496	1 320	230 176	186 073
Avances et acomptes versés sur commandes	2 151	0	2 151	0
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	405 022	78 502	326 520	229 373
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	906 592		906 592	929 623
Charges constatées d'avance	5 665	0	5 665	6 254
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	14 160 036	0	14 160 036	14 146 285
TOTAL III	15 710 963	79 822	15 631 140	15 497 609
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	50 535 937	22 519 700	28 016 238	28 464 667

ADAPEI Bilan Passif des Associations et Fondations

Dossier : 999 - DOSSIER DE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	138 997	138 997
Fonds propres complémentaires	903 766	903 766
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	7 627 848	7 482 276
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	7 627 848	7 340 355
Autres réserves	3 971 326	3 564 777
Report à nouveau	-1 725 035	-1 393 531
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	1 835 950	1 652 125
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	58 541	58 541
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-2 001 721	-1 366 383
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	0	0
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	-1 617 805	-1 737 813
Résultat en attente d'affectation	0	0
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>	0	0
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	0	0
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice	207 117	220 617
Situation nette (sous total)	11 124 019	10 916 902
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	948 086	1 071 788
Provisions réglementées	2 276 843	2 268 043
TOTAL I	14 348 948	14 256 733
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	5 629 366	5 239 299
TOTAL II	5 629 366	5 239 299
PROVISIONS		
Provisions pour risques	611 290	816 916
Provisions pour charges	182 390	394 949
TOTAL III	793 680	1 211 865
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 957 651	3 079 326
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 013 637	1 281 478
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	2 728 358	2 616 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	181 871	409 555
Autres dettes	360 226	369 528
Produits constatés d'avance	2 500	
TOTAL IV	7 244 244	7 756 770
Ecart de conversion Passif (V)		
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	28 016 238	28 464 667

ADAPEI Compte de Résultat des Associations et Fondations
Dossier : 999 - DOSSIER DE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14 080	11 200
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	529 961	333 905
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	4 147 786	4 245 548
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	27 777 204	27 258 084
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	27 251 227	26 812 302
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	25 295	3 151
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	578 981	182 501
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	96 263	0
Utilisations des fonds dédiés	172 307	168 125
Autres produits	372 660	200 850
TOTAL I	33 714 538	32 403 364

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-662	-882
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	592 068	575 119
Variation de stock	-12 516	-23 545
Autres achats et charges externes	10 274 724	11 054 812
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 522 964	1 379 389
Salaires	12 436 399	11 576 401
Cotisations sociales	5 050 162	4 851 986
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 545 795	1 420 372
Dotations aux provisions	133 656	66 518
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	18 594	0
Report en fonds dédiés	846 265	504 806
Autres Charges	1 216 052	1 231 746
TOTAL II	33 623 502	32 636 721

1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	91 035	-233 357
---	---------------	-----------------

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	170 262	164 640
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	170 262	164 640

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	45 380	38 144
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV	45 380	38 144

2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	124 882	126 497
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	215 917	-106 860
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels		490 188
TOTAL V		490 188
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	8 800	162 711
TOTAL VI	8 800	162 711
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-8 800	327 477
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	33 884 799	33 058 193
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	33 677 682	32 837 576
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	207 117	220 617
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-11 900	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-11 900	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	11 900	
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	11 900	0

Annexes des comptes 2025

ADAPEI DES LANDES – Siège social 515, rue Renée DARRIET 40000 MONT DE MARSAN – SIREN 775 598 485

PRESENTATION GENERALE – OBJET SOCIAL

L'ADAPEI DES LANDES « Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales » est une Association à but non lucratif, fondée conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} Juillet 1901 et déclarée à la Sous-Préfecture de Dax le 16 mars 1966 sous le n° 1 527 modifié le 03 mai 2006 sous N° W402000254.

L'Adapei des Landes, c'est plus de 60 ans de travail et d'engagement en faveur des personnes en situation de handicap mental et de leur famille.

Créée en 1966, dans le cadre de l'UNAPEI, notre Association affirmait, dès ses débuts, sa volonté d'accompagner les personnes en situation de handicap mental et de soutenir leur famille autour de valeurs telles que la responsabilité, la solidarité, la tolérance, la non-discrimination, la citoyenneté, le respect, la reconnaissance et le droit à compensation.



Son plus grand défi fut de se rassembler autour d'un projet commun pour être reconnue comme une Association méritant la confiance des pouvoirs publics. De deux établissements en 1968, l'Association, agréée par le Conseil Départemental des Landes et l'ARS de la Nouvelle Aquitaine, compte aujourd'hui 23 établissements et services accompagnant plus de 1020 personnes en situation de handicap.

Ce côté gestionnaire de l'Association prend toute sa dimension dans le cadre de la gestion segmentée et la réalisation de diverses opérations se concrétisant sur plusieurs plans :

- La gestion de l'Association elle-même,
- Le « secteur social et médico-social » (*gestion contrôlée*),
- Le « secteur économique » production des Établissements et Services d'Aide par le Travail [ESAT] (*gestion propre*).

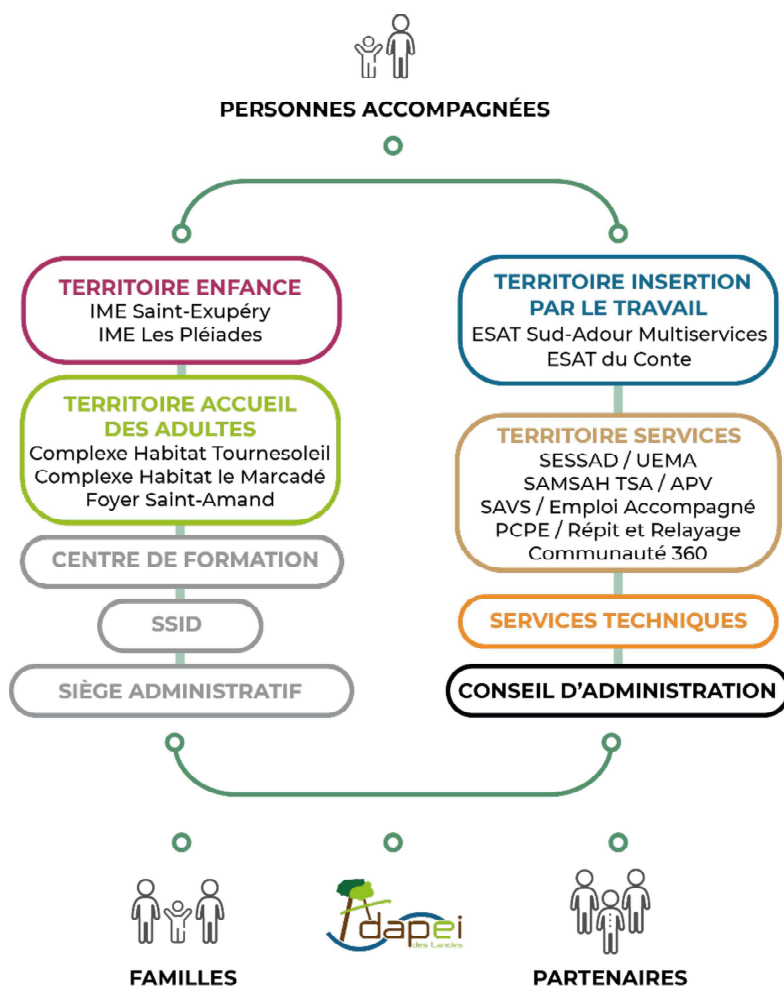
L'Adapei des Landes a pour but :

- L'accompagnement des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie.
- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la défense morale et matérielle des Personnes Handicapées Mentales avec ou sans handicap associé.
- Favoriser leur plein épanouissement.

Et a pour principes d'action :



Nos offres de services



TERRITOIRE ENFANCE

Les IME proposent un accompagnement avec comme objectifs de développer :

- ❑ Une **scolarité adaptée** tenant compte des capacités des personnes et de leurs compétences acquises dans un parcours antérieur,
- ❑ Différentes **dimensions professionnelles** afin d'acquérir des compétences transférables en termes d'adaptation vers l'emploi,
- ❑ L'**autonomie** des jeunes en proposant des projets d'activités adaptés tout en garantissant leurs droits.
- ❑ Un accompagnement autour de **l'inclusion sociale**.

TERRITOIRE INSERTION PAR LE TRAVAIL

La mission des ESAT est d'offrir des possibilités **d'activités à caractère professionnel** et un **soutien médico-social** visant l'autonomie et l'implication dans la vie sociale.

Les **activités sont diversifiées et scindées en trois pôles** :

- ❑ Activités dites « extérieures » (espaces-verts, multiservices, etc.).
- ❑ Activités de menuiserie, sous-traitance, restauration et prestation de services (restaurants, ateliers de menuiserie, vernis, routage, nettoyage de locaux, etc.).
- ❑ Détachement d'ouvriers en collectif ou individuel dans les entreprises landaises.

Ces structures sont le support **d'apprentissages professionnels et sociaux**, qui constituent une véritable « passerelle » entre le travail protégé et le milieu ordinaire du travail.

TERRITOIRE ACCUEIL DES ADULTES

Constituent l'offre de service :

- ❑ **L'hébergement** : 7jours/7, 24h/24, sont assurés : la restauration, l'entretien des locaux, la lingerie et l'entretien général. Des personnels de nuit sont présents tous les soirs sur les foyers.
- ❑ **L'accompagnement socio-éducatif** permettant à tous d'exploiter leur potentiel et de mener une vie de citoyens. L'établissement propose un accompagnement dans les projets de vie des personnes en travaillant notamment l'autonomie et la citoyenneté.
- ❑ **Le suivi aux soins et paramédical** faisant partie du projet de la personne avec des actions de prévention et d'éducation,
- ❑ **Le suivi administratif**.

TERRITOIRE SERVICES

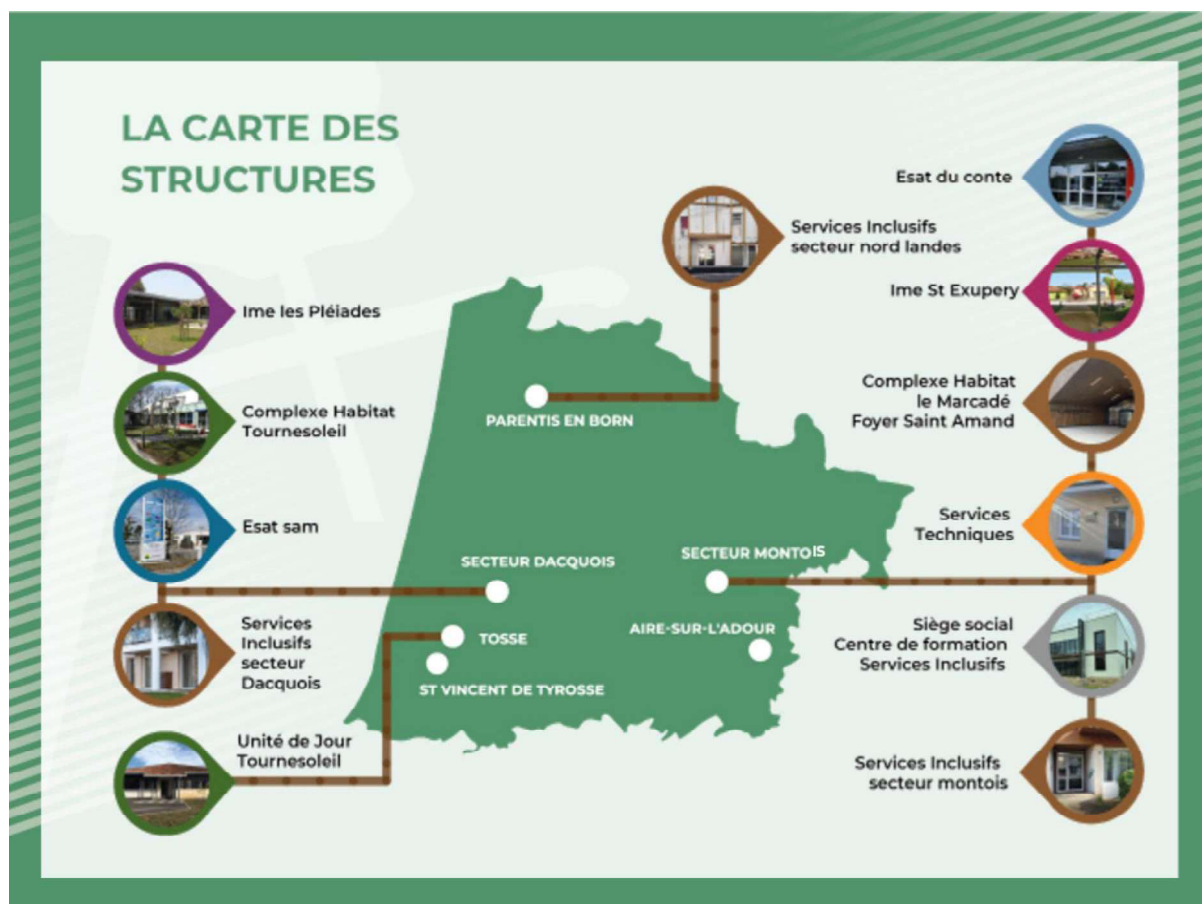
- **SESSAD / SESSAD PRO** : Le SESSAD est destiné à maintenir ou réintégrer l'enfant en situation de handicap dans son milieu de vie en assurant les soins, le soutien éducatif et le suivi nécessaire.
- **UEMA** : Implantée dans une école maternelle de Mont de Marsan et dans une école de Biscarrosse, chaque 7 UEMA accueille les enfants sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge, pour des temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médico-social.
- **SAVS** : Il a pour vocation de proposer aux adultes vivant en autonomie, un accompagnement dans leur parcours de vie.
- **SAMSAH TSA** : Le SAMSAH a pour vocation de proposer aux adultes porteuses de TSA, vivant en autonomie, un accompagnement dans leur parcours de vie tant au niveau social, professionnel que médical.
- **EMPLOI ACCOMPAGNE** : Accompagnement médico-social et soutien à l'insertion professionnelle pour accéder au marché du travail et s'y tenir. C'est une aide au Travailleur Handicapé et son employeur.
- **PCPE** : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées – Zéro sans solution, Situations critiques
- **360 LANDES** : Numéro vert qui permet aux personnes en situation en handicap et/ou leurs aidants d'entrer directement en relation avec des acteurs impliqués dans l'accompagnement sur le département, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.
- **REPIT / RELAYAGE** : Propose des temps de soutien aux aidants en accompagnant leur proche à leur domicile ou le temps d'un week-end sur une des structures de l'association.
- **APV** : Par une approche centrée sur les attentes et sur les choix des personnes et de leur famille, le dispositif APV leur apporte l'appui d'un professionnel qui les accompagne dans l'expression d'un projet et soutient la mise en œuvre des accompagnements choisis permettant ainsi l'accès aux ressources adaptées.

SERVICES TRANSVERSAUX

- **SIEGE SOCIAL** : Comprend la Direction Générale, un service de Gestion des Ressources Humaines et de formation, un service de Gestion et de Comptabilité et un pôle Qualité, Communication et de Développement.
- **SERVICES TECHNIQUES** : Gèrent pour l'Association, les achats, l'administration et la gestion logistique, la restauration, les transports, les entretiens techniques et entretiens des surfaces, blanchisserie.
- **SSID : Le Service Sport Intégration et Développement**, service commun avec le Conseil Départemental, a pour mission de favoriser la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale au travers du sport.

- **CENTRE DE FORMATION** : Agréé depuis 2018, le Centre de formation de l'Adapei des Landes est directement lié au principe associatif de l'organisation apprenante. Le Centre de formation compte 3 formateurs externes et 4 intervenants externes. Outre les formations figurant dans le catalogue, le centre est en mesure de proposer des formations sur mesure afin de répondre à une problématique et/ou à un besoin spécifique.

Nos structures



LES FAITS MARQUANTS DE L'ADAPEI SUR L'ANNEE 2025

NETVie : le nouveau DUI, logiciel cœur de métier de l'Adapei des Landes

L'Adapei des Landes, suite à l'appel à projet ESSMS Numérique de juin 2023, s'est vu attribuer des fonds pour financer son nouveau DUI : NETVie.

De l'accueil à l'admission, au projet jusqu'à la sortie, c'est l'ensemble de la traçabilité du processus d'accompagnement qui a été mis en réflexion tout au long de ce projet.

Ce déploiement a permis également une mise en réflexion des équipes autour des services socles associés que sont l'INS, le DMP, la MSS.

Le logiciel a été déployé sur l'ensemble des territoires en 2025.

Territoire travail : nouvelles activités

En vue de diversifier les activités proposées aux ouvriers, l'ESAT du Conte a travaillé en 2025 sur de nouveaux projets, pour un démarrage en septembre 2026 :

- Le nettoyage de véhicules, comme à l'ESAT Sud Adour Multiservices
- La création d'un Food-truck, suite à l'arrêt en septembre 2025 du restaurant d'entreprise de Haut-Mauco.

Territoire services : Développement de places supplémentaires

Le SAMSAH TSA s'est vu attribuer le 1er octobre 2025 10 places supplémentaires, co-financées par l'ARS et le Conseil Départemental des Landes, ce qui nous a permis de développer une offre de service sur l'antenne de Dax.

Au 1^{er} septembre 2025, le SESSAD a reçu une autorisation pour l'ouverture d'une UEMA, unité d'Enseignement de 7 places pour enfants avec autisme, dans une école maternelle de Biscarrosse, portant la capacité du SESSAD à 75 places.

Au 1^{er} octobre 2025, le dispositif répit relayage a reçu un financement complémentaire pour renforcer l'accompagnement des enfants et jeunes de moins de 20 ans, et étendre le dispositif aux jeunes relevant de l'amendement CRETON ainsi qu'aux adultes.

Territoire Adultes : Développement de places supplémentaires

Le Foyer Saint Amand s'est vu attribuer en 2025 4 places supplémentaires pour l'accueil médicalisé, co-financées par l'ARS et le Conseil Départemental des Landes.

Des travaux seront réalisés courant 2026 pour l'aménagement des chambres supplémentaires.

Territoire Enfance

En 2025, les travaux de rénovation des cuisines de l'IME Les Pléiades ont été achevés, permettant la fabrication sur place des repas, pour une meilleure qualité.

Également en 2025, dans le cadre de l'appel à projets du Budget participatif Citoyen des Landes, le projet de trampoline présenté par l'IME Saint Exupéry a été retenu.

Avancées du plan d'actions

Le Comité qualité du service s'est réuni à deux reprises afin de suivre l'avancement de la Démarche Qualité et faire un point d'étape précis sur l'ensemble des outils, repris ensuite de la Revue Générale de Direction de l'Association.

Association

En 2025, les groupes de travail associatifs, composés de personnes accompagnées, de familles et de professionnels, ont alimenté le futur de notre association. Les réflexions inter-structures continuent sur les points suivants :

- La vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées,
- L'avancée en âge des personnes accompagnées en lien avec l'Unapei Nouvelle Aquitaine,
- La continuité des parcours,
- La gestion de la douleur et les soins somatiques.
- la gestion de la violence

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pas d'événement postérieur à la clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont également été établis conformément aux dispositions :

- Du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023, relatif à la modernisation des états financiers
- Du règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement 2022 ci-dessus ;
- Du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et des conventions signées avec l'État pour le Budget annexe production et commercial des Établissements et Services d'Aide par le Travail.
- De l'instruction M22bis du 10 novembre 2008, qui s'applique aux établissements et services médicaux-sociaux, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires d'établissements ;
- Du Code de Commerce ;

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Celui-ci a donné lieu aux reclassements suivants :

Quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat en produits d'exploitation (compte 747-subventions) auparavant comptabilisées en produits exceptionnels, non retraitées au titre de l'exercice précédent - impact de 86 K€ au titre de l'exercice ;

Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles en produits d'exploitation (compte 757) auparavant comptabilisés en produits

exceptionnels, non retraités au titre de l'exercice précédent - impact de 96 K€ au titre de l'exercice ;

Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles en charges d'exploitation (compte 652) auparavant comptabilisées en charges exceptionnelles, non retraitées au titre de l'exercice précédent - impact de 19 K€ au titre de l'exercice ;

Produits exceptionnels : classement en autres produits de gestion courante ou au crédit des comptes de charges, non retraités au titre de l'exercice précédent (comptabilisés en 7718 pour un montant de 282 K€ en 2024) ;

Charges exceptionnelles : classement dans les différents comptes proposés par le règlement, non retraitées au titre de l'exercice précédent (comptabilisés en 6718 pour un montant de 65 K€ en 2024) ;

Transferts de charges : classement dans les différents comptes proposés par le règlement et principalement dans le compte 649 – remboursement des charges de personnel pour un montant de 29 K€ au titre de l'exercice ;

Après analyse des conséquences de la première application de ce règlement, il n'a été identifié aucun impact significatif ni sur la présentation des états financiers, ni sur la détermination du résultat de l'exercice.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode et la durée moyenne d'utilisation désignés ci-dessous :

Nature des immobilisations	Mode	Durée
- Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
- Installations tech. Matériel & out. Industriels	Linéaire	5 à 15 ans
- Inst. Génér. Agencem. Aménagements- Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
- Matériel de transport	Linéaire	4 à 10 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	5 à 15 ans
- Matériel informatique	Linéaire	4 à 5 ans
- Mobilier	Linéaire	5 à 15 ans

La valeur des éléments de l'actif immobilisé est, le cas échéant, diminuée par la voie d'une provision pour dépréciation afin de tenir compte de la valeur actuelle de ces biens, et, dans le cas d'immobilisations amortissables, lorsque la perte de valeur ne paraît pas définitive. Ces immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation légale ou libre.

Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Un abattement pour dépréciation des stocks est constitué lorsque leur valeur actuelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Provisions pour retraites

Le taux d'actualisation de la provision retraites a été fixé à 3.96% au 31/12/25, contre 3.38% au 31/12/2024.

Provisions pour congés payés

Depuis l'exercice 2012, les provisions pour congés payés ont été comptabilisées selon l'avis de la commission du conseil national de la comptabilité du 07/05/2007 (Avis CNC 2007-05) qui prévoit que les congés payés acquis par les salariés soient inscrits au passif du bilan des associations même si la prise en charge de ces provisions est refusée par les financeurs et conformément au Plan Comptable Général.

Sigles

CD40 : Conseil Départemental des Landes - Direction de la Solidarité Départementale :

Autorité de tutelle pour les Foyers ; principe du prix de journée et de dotation globale financés par le Département.

ARS NOUVELLE AQUITAINE : Agence Régionale de Santé :

Autorité de Tarification pour les **IME** et **Forfait Soins** – principe de la dotation globale de fonctionnement financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Autorité de Tarification pour les **ESAT**. – principe de la dotation globale de fonctionnement financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'aide sociale Etat.

ESAT « PRODUCTION » : Budget commercial des ESAT

FDT : Foyer à double tarification :

Autorité de Tarification pour la partie « **hébergement** » - principe du prix de journée et de dotation globale financé par le Département des Landes.

Autorité de Tarification pour la partie « **soins** » - principe de la dotation globale de fonctionnement financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Gestion contrôlée : Comptes soumis au contrôle des autorités de tarification.

Gestion propre : Comptes dépendants de la gestion associative.

INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2025

Informations relatives à l'actif

Immobilisations

La valeur brute des immobilisations s'élève à 34 824 975 € au 31/12/2025, dont 260 525 € d'immobilisations incorporelles (logiciels), 34 084 039 € corporelles (constructions, matériels, mobilier), en cours et 480 411 € d'immobilisations financières (parts sociales, dépôts et cautionnements).

Amortissements

Les amortissements cumulés s'élèvent à 22 439 877 € au 31/12/25, dont 84 002 € pour les immobilisations incorporelles. 4 983 € d'agencements de terrain, 15 233 757 € pour les constructions, 3 577 787 € pour le matériel et outillage, 3 539 349 € pour les autres immobilisations corporelles.

Etat des stocks et en-cours

Les stocks et en-cours s'élèvent à 231 496 € au 31/12/25.

Une dépréciation des stocks de matières premières de maçonnerie est comptabilisée pour un montant de 1 320 €, soit 60% du prix d'acquisition.

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances de l'actif circulant (1 233 112 €) et les charges constatées d'avance (5 665 €) au 31/12/25 sont à échéance à 1 an au plus.

Informations relatives au passif

Provisions pour risques

Les provisions figurant au bilan comprennent des provisions litigieuses à hauteur de 195 373 € au 31/12/2025.

Nous avons 3 litiges en cours au 31/12/2025, 2 litiges ont été réglés en 2025.

Ce poste intègre également une provision pour les rémunérations des ouvriers TH en ESAT (Gestion Propre), équivalente à six mois de salaires et charges pour un montant de 415 917 €.

Provisions pour charges

- **Provisions pour pensions et obligations similaires**

L'association a procédé à un changement de méthode comptable au cours de l'exercice 2016 quant à la comptabilisation des engagements retraite. Afin de conduire à une meilleure information, la méthode préférentielle est appliquée. Nous avons constitué une provision de départ à la retraite pour l'ensemble des établissements de la gestion contrôlée.

La méthode appliquée est la suivante :

- Age départ 64 ans, table de mortalité TF 00-02, évolution masse salariale 1%, turnover faible.
- Le taux d'actualisation de la provision retraites a été fixé à 3.96% au 31/12/2025, contre 3.38% au 31/12/24, ce qui a entraîné une reprise de provision de + 238 463 €.

Cette provision s'élève à **141 372 €** au 31/12/2025 contre 379 835 € au 31/12/2024.

- **Indemnités de fin de carrière**

L'Association a souscrit un contrat d'assurances afin de garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite de ses salariés. Le fonds de garantie s'élève à **1 640 116 €** au 31/12/2025.

Emprunts

Le total des emprunts contractés au 31 décembre 2025 s'élève à **2 951 792 €** de capital restant dû.

Notre niveau d'endettement est faible, à 13.97% (le ratio de référence est < 50%).

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés, les dettes fiscales et sociales (hors provisions congés payés et CET) et autres dettes sont à échéance à 1 an au plus.

- **Provision pour congés payés**

Les provisions pour congés payés du personnel ont été constituées pour l'ensemble des établissements conformément à l'avis du conseil national de la comptabilité du 07/05/2007 qui réaffirme la constitution de telles provisions rendues obligatoires par le plan comptable général. Le montant de ces

provisions au 31/12/2025 s'élève à **1 598 682 €** contre 1 489 589 € en 2024 soit une variation de -126 185 €.

Par ailleurs les financeurs se sont engagés à prendre en compte ces charges dans le cas de cessation d'activité.

- **Provision pour CET**

Un accord de Compte Epargne Temps a été mis en place en 2025 ; au 31/12/25, un total de 30 jours ont été placés, pour un montant chargé de **11 888,44 €**.

Informations relatives au compte de résultat

Produits

Les produits sont constitués à 80% par les concours publics et subventions d'exploitation versés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental des Landes et les Départements extérieurs pour un montant de 27 251 227 €. Les autres produits proviennent principalement de l'activité commerciale des ESAT Production (3 052 396 €), de la participation des personnes handicapées (forfait hôtelier, 1 332 764 €).

A noter en 2025 des reprises de provisions pour un montant de 578 981 € contre 182 501 € au 31/12/24, dont 238 463,23 de provision retraites et 396 480 € de provisions pour risques et charges.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires afférents à la certification des comptes sont de 28 800 €

Charges exceptionnelles

Ce poste enregistre une dotation aux provisions règlementées des plus-values nettes d'actif immobilisé pour un montant de 8 800 €, en compensation des produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles.

Engagement hors bilan

L'Association a reçu en 2025 un don en nature (bois) pour un montant de 11 900 €.

Informations relatives à l'effectif

L'effectif en CDI est de 395 personnes physiques au 31/12/2025.



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur brute au 01/01/2025	Acquisitions 2025	Cessions 2025	Virement de Poste à Poste	Valeur brute au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					0
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	72 145	185 438			257 583
Fonds commercial - dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles	2 942				2 942
Immobilisations incorporelles en cours	144 409	41 195	185 604		0
Total Immobilisations incorporelles	219 496	226 633	185 604	0	260 525
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 463 758		11 673		1 452 085
Agencements et aménagements des terrains	178 681				178 681
Constructions	24 276 492	379 041	1 866 124		22 789 409
Installations, matériel et outillage techniques	4 537 778	309 211	181 524		4 665 465
Autres immobilisations corporelles	4 777 965	441 711	229 435		4 990 241
Immobilisations corporelles en cours	216 556	141 545	349 942		8 158
Total Immobilisations corporelles	35 451 229	1 271 507	2 638 697	0	34 084 039
Immobilisations financières					
Participations	3 850				3 850
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	415 386				415 386
Prêts					
Autres immobilisations financières	38 365	23 195	386		61 175
Total Immobilisations financières	457 601	23 195	386	0	480 411
TOTAL IMMOBILISATIONS	36 128 326	1 521 336	2 824 687	0	34 824 975

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations	Durée	Amortissements au 01/01/2025	Augmentations 2025 (Dotations)	Diminutions 2025 (Cessions)	Virement de Poste à Poste	Amortissements au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marqu	20 à 50 ans	72 145	8 915			81 059
Fonds commercial						
- dont droit au bail						
Autres immobilisations incorporelles		2 942				2 942
Immobilisations incorporelles en cours						
Total Immobilisations incorporelles		75 087	8 915	0	0	84 002
Immobilisations corporelles						
Terrains		0				0
Agencements et aménagements des terrains	15 à 50 ans	712	4 271			4 983
Constructions	20 à 50 ans	16 378 605	721 275	1 866 124		15 233 757
Installations, matériel et outillage techniques	5 à 15 ans	3 471 027	285 148	178 388		3 577 787
Autres immobilisations corporelles	4 à 15 ans	3 235 837	531 415	227 903		3 539 349
Total Immobilisations corporelles		23 086 181	1 542 109	2 272 415	0	22 355 876
Immobilisations financières						
Participations		0				0
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés		0				0
Prêts						
Autres immobilisations financières		0				0
Total Immobilisations financières		0	0	0	0	0
TOTAL AMORTISSEMENTS		23 161 268	1 551 024	2 272 415	0	22 439 877

Mode d'amortissement : Linéaire



FONDS PROPRES STATUTAIRES / FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES

Fonds propres statutaires	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
Fonds propres statutaires - 1021 Valeur du patrimoine intégré				
S/Total Gestion contrôlée	22 502	0	0	22 502
S/Total Gestion propre	116 495	0	0	116 495
TOTAL FONDS PROPRES STATUTAIRES	138 997	0	0	138 997

Fonds propres complémentaires	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
Fonds propres complémentaires 1024 - Autres fonds propres sans droit de reprise				
S/Total Gestion contrôlée	139 725	0	0	139 725
S/Total Gestion propre	764 041	0	0	764 041
TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	903 766	0	0	903 766

FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	1 042 763	0	0	1 042 763
--	------------------	----------	----------	------------------



RESERVES

Réserves pour projet de l'entité	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
10681-Réserves de propre assureur - Compte supprimé au 01/01/25 - reclassé en 10680	141 922		141 922	
10681-Réserves de propre assureur	141 922	0	141 922	0
S/Total Gestion contrôlée	53 816	0	53 816	0
S/Total Gestion propre	88 106	0	88 106	0
1068522-Excédents affectés à l'investissement	5 200 280	235 196	0	5 435 475
S/Total Gestion contrôlée	5 200 280	235 196	0	5 435 475
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
1068552-Excédents affectés à la couverture du BFR	456 196	0	0	456 196
S/Total Gestion contrôlée	456 196	0	0	456 196
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
1068562-Réserves de compensation des déficits	1 683 879	422 282	369 984	1 736 176
S/Total Gestion contrôlée	1 683 879	422 282	369 984	1 736 176
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
TOTAL RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	7 482 276	657 478	511 906	7 627 848
<i>dont réserves des activités sociales et médico- sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>7 340 355</i>	<i>657 478</i>	<i>369 984</i>	<i>7 627 848</i>

Autres réserves	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
1068-Réserves pour projet de l'entité	0	3 971 326	0	3 971 326
S/Total Gestion contrôlée	0	237 123	0	237 123
S/Total Gestion propre	0	3 734 204	0	3 734 204
10688-Réserves de propre assureur - Compte supprimé au 01/01/25 - reclassé en 10680	3 564 777		3 564 777	
10688-Réserves pour projet associatif	3 564 777	0	3 564 777	0
S/Total Gestion propre	3 564 777	0	3 564 777	0
TOTAL AUTRES RESERVES	3 564 777	3 971 326	3 564 777	3 971 326



REPORT A NOUVEAU

Le signe "-" indique un solde débiteur

Report à nouveau	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
110000-RAN hors activité médico-sociale	1 683 510	353 825	201 385	1 835 950
S/Total Gestion contrôlée	0	170 000	170 000	0
S/Total Gestion propre	1 683 510	183 825	31 385	1 835 950
110500-RAN hors gestion contrôlée	58 541	170 000	170 000	58 541
S/Total Gestion contrôlée	42 593	170 000	170 000	42 593
S/Total Gestion propre	15 948	0	0	15 948
115012- RAN gestion contrôlée autres ETS (SC)	617 365	390 452	617 365	390 452
S/Total Gestion contrôlée	617 365	390 452	617 365	390 452
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
115902- RAN gestion contrôlée autres ETS (SD)	-1 983 748	450 371	858 795	-2 392 173
S/Total Gestion contrôlée	-1 983 748	450 371	858 795	-2 392 173
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
115922- Dépenses pour congés payés	-712 614	154 221	34 213	-592 606
S/Total Gestion contrôlée	-712 614	154 221	34 213	-592 606
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
115928- Autres dépenses non opposables tiers financeurs	-1 025 199	0	0	-1 025 199
S/Total Gestion contrôlée	-1 025 199	0	0	-1 025 199
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
119000- RAN hors activité SMS hors gestion contrôlée	-31 385	31 385	0	0
S/Total Gestion contrôlée	0	0	0	0
S/Total Gestion propre	-31 385	31 385	0	0
TOTAL REPORT A NOUVEAU	-1 393 531	1 550 254	1 881 759	-1 725 035
S/Total Gestion propre	1 652 125	215 210	31 385	1 835 950



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Subventions d'investissements	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
131*/139*-Subventions d'investissement nettes	934 875	1 042 872	1 029 661	948 086
S/Total Gestion contrôlée	718 598	968 423	968 109	718 911
S/Total Gestion propre	216 278	74 449	61 552	229 175
1318/13918-Subvention-Taxe d'apprentissage - Compte supprimé au 01/01/25 - reclassé en 131/139	136 913		136 913	
1318/13918 Subvention d'équipement nette - Taxe apprentissage	136 913	0	136 913	0
S/Total Gestion contrôlée	136 913	0	136 913	0
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	1 071 788	1 042 872	1 166 573	948 086

PROVISIONS REGLEMENTEES

Autres provisions réglementées	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
148610- PROV REGLEM. PLUS VALUE ACTIF IMMOBILISE				
S/Total Gestion contrôlée	1 585 204	8 800	0	1 594 004
ESAT CONTE PRODUCTION	149 023	0	0	149 023
ESAT SAM PRODUCTION	169 702	0	0	169 702
ASSOCIATION	364 114	0	0	364 114
S/Total Gestion propre	682 839	0	0	682 839
TOTAL AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	2 268 043	8 800	0	2 276 843



FONDS DEDIES

Fonds dédiés	Montant net 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
192113-FONDS DEDIES INVESTISSEMENT CNR	8 293	0	8 293	0
S/Total Gestion contrôlée	8 293	0	8 293	0
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
192142-FONDS DEDIES INVESTISSEMENT	4 347 342	260 000	74 034	4 533 308
S/Total Gestion contrôlée	3 528 450	20 000	19 992	3 528 458
S/Total Gestion propre	818 893	240 000	54 043	1 004 850
1922-Fonds dédiés exploitation	205 428	0	71 255	134 173
S/Total Gestion contrôlée	205 428	0	71 255	134 173
S/Total Gestion propre	0	0	0	0
19222 - FONDS DEDIES EXPLOITATION APV	34 925	0	4 046	30 879
S/Total Gestion contrôlée	34 925	0	4 046	30 879
195 - FONDS DEDIES SUR CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES	518 378	299 865	10 919	807 323
S/Total Gestion contrôlée	10 820	0	0	10 820
S/Total Gestion propre	507 558	299 865	10 919	796 503
196 - FONDS DEDIES SUR RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	124 934	3 923	5 175	123 682
S/Total Gestion propre	124 934	3 923	5 175	123 682
TOTAL FONDS DEDIES	5 239 299	563 787	173 722	5 629 366



PROVISIONS POUR RISQUES

Provisions pour risques et charges	Montants au 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025		Montants au 31/12/2025
			Utilisée	Non utilisée	
1511-Provisions pour litige	37 373	0	0	0	37 373
S/Total Gestion contrôlée	0	0	0	0	0
S/Total Gestion propre	37 373	0	0	0	37 373
1518-Autres provisions pour risques	779 543	102 526	0	308 152	573 917
S/Total Gestion contrôlée	186 231	98 000	0	126 231	158 000
S/Total Gestion propre	593 312	4 526	0	181 922	415 917
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	816 916	102 526	0	308 152	611 290

PROVISIONS POUR CHARGES

Provisions pour risques et charges	Montants au 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025		Montants au 31/12/2025
			Utilisée	Non utilisée	
1521 - Provisions pour pensions et obligations	379 835	6 944	0	245 408	141 372
S/Total Gestion contrôlée	372 530	6 944	0	241 515	137 960
S/Total Gestion propre	7 304	0	0	3 892	3 412
1525 - Provisions pour gros entretien	15 114	41 018	15 114	0	41 018
S/Total Gestion contrôlée	0	0	0	0	0
S/Total Gestion propre	15 114	41 018	15 114	0	41 018
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	394 949	47 962	15 114	245 408	182 390
S/Total Gestion contrôlée	372 530	6 944	0	241 515	137 960
S/Total Gestion propre	22 419	41 018	15 114	3 892	44 430

TOTAL PROVISIONS	1 211 865	150 489	15 114	553 560	793 680
-------------------------	------------------	----------------	---------------	----------------	----------------



ANNEXE au : 31/12/2025

EMPRUNTS

ETABLISSEMENTS	Capital au 01/01/2025	Nouvel emprunt 2025	Rembt Capital 2025	Capital au 31/12/2025	- 1 An	entre 1 et 5 Ans	+ 5 Ans
Siège Administratif S.S.I.D.	454 430		30 897	423 533	31 316	163 080	229 136
SIEGE et SSID	454 430	0	30 897	423 533	31 316	163 080	229 136
I.M.E. Les Pléiades	689 908	305 535	118 895	876 548	120 951	637 170	118 428
I.M.E. Saint Exupéry	367 333		25 333	342 000	25 333	126 667	190 000
TERRITOIRE ENFANCE	1 057 242	305 535	144 229	1 218 548	146 284	763 837	308 428
Foyer Tournesoleil							
Foyer Le Marcadé	79 238		36 571	42 667	36 571	6 096	0
Foyer Saint- Amand	44 572		20 571	24 000	20 571	3 429	0
TERRITOIRE ADULTES	123 810	0	57 143	66 667	57 142	9 525	0
ESAT Social Ateliers du Conte							
ESAT Social Sud Adour Multis.							
TERRITOIRE TRAVAIL	0	0	0	0	0	0	0
S.A.V.S. Départemental SESSAD	367 333		25 333	342 000	25 333	126 667	190 000
SAMSAH TSA C.D							
SAMSAH TSA A.R.S							
SAMSAH TSA							
TERRITOIRE SERVICES	367 333	0	25 333	342 000	25 333	126 667	190 000
Résultat GESTION CONTROLEE	2 002 814	305 535	257 601	2 050 748	260 076	1 063 108	727 563
Association							
ESAT du Conte Production	223 959	0	107 500	116 459	107 500	8 959	0
ESAT SAM Production	848 358	0	63 774	784 584	64 382	331 243	388 959
Résultat GESTION PROPRE	1 072 317	0	171 274	901 043	171 882	340 202	388 959
RÉSULTAT	3 075 131	305 535	428 875	2 951 792	431 958	1 403 310	1 116 522



EFFECTIFS PRESENTS AU 31/12/2025 SALARIES en CDI

ETABLISSEMENTS	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Hommes	Femmes
Siège Administratif	24	25	2	23
SSID	2	2	2	
SIEGE et SSID	26	27	4	23
IME Les Pléiades	58	58	16	42
IME Saint Exupéry	44	50	12	38
TERRITOIRE ENFANCE	102	108	28	80
Foyer Tournesoleil	41	44	8	36
Foyer Le Marcadé	67	68	25	43
Foyer Saint- Amand	37	37	9	28
TERRITOIRE ADULTES	145	149	42	107
ESAT du Conte - Social	27	28	17	11
ESAT Sud Adour Multiservices - Social	24	24	15	9
TERRITOIRE TRAVAIL	51	52	32	20
SAVS Départemental	11	10	2	8
SESSAD	29	40	5	35
SAMSAH TSA	7	9		9
TERRITOIRE SERVICES	47	59	7	52
TOTAL	371	395	113	282

OUVRIERS EN ESAT

ETABLISSEMENTS	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Hommes	Femmes
ESAT du Conte - Production	128	131	80	51
ESAT Sud Adour Multiservices - Production	133	138	84	54
TOTAL	261	269	164	105